



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du jeudi 4 avril 2013

PROCES VERBAL

L'Association Kankalabé Guinée Nancy s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 4 avril 2013 à 19 heures, à l'hôtel Ibis Vandoeuvre les Nancy (54500).

Etaient présents ou représentés par procuration (7) :

M. ADAM Charles représenté par le président
Mme BARTHELEMY Laure
M. BRANCALEONI Franck
M. BRANCALEONI Nicolas
M. BUFFET Benoît représenté par la trésorière
Mme DELBOUYS Marcelle représentée par la secrétaire
Mme DESORMEAUX Mireille
M. DIALLO Mamadou représenté par Mme HELLUY
Mme D'ORNANT Marie-Marguerite
Mme ELMERICH Marie-Christine
Mme FERQUEL Brigitte
M. FERQUEL Gilles
M. FOUQUET Jacques
M. GODARD Jean représenté par le président
M. GROSJEAN Claude représenté par le président
Mme HECKEL Nathalie
Mme HELLUY Véronique
M. HELLUY Patrick
Mme LEFER Claudine
M. LOTH François représenté par Mme HELLUY
Mme MICHAUT Nicole
Mme NEYHOUSER Marie
Mme REMY Chantal
M. SIMONET Georges

Etaient excusés :

Mme BECQUER Anne-Marie
Mme BRANCALEONI Caroline
M. CASTET André
Baron DE RAVINEL Etienne
Mme GIGON Bernadette
Mme HENRION Christiane
M. LENFANT Jacques
Mme PALANDRI Lina
M. PETITGAND Jean
M. PROVENZANO Angelo
M. TARTE Pierre
M. VELTER Christian
M. VITU André

Invités :

Mme DE LOGIVIERE Cécile
Mme GALY Coralie
Mme RECEVEUR Sandrine

Franck BRANCALEONI ouvre la séance en remerciant les membres pour leur présence. Avec le bureau, le président a grand plaisir à accueillir en particulier Sandrine RECEVEUR et Coralie GALY, deux infirmières volontaires pour partir en mission en Guinée.

Franck présente l'ordre du jour de l'Assemblée et procède à un bref rappel historique de l'Association qui existe depuis 25 ans et dont les missions sont concentrées sur les villes de Kankalabé, Koumana et Dalaba.

L'association a réalisé plusieurs missions dans le domaine de la santé, l'accès à l'eau potable, le micro-crédit, les panneaux solaires et le reboisement. L'AKGN vient également en aide à Sœur Célestine de Dalaba pour permettre la scolarisation des enfants, par l'intermédiaire de parrainage d'enfants.

L'association compte une cinquantaine d'adhérents. Elle se réunit en bureau restreint tous les mois. Elle n'a pas de frais de fonctionnement et le financement de ses projets et missions est alimenté par des subventions, notamment de la ville de Nancy, de la Kermesse de La Haye et par des donateurs. Les frais de mission (voyage, hébergement, repas...) étant à charge des volontaires.

Des actions en France sont également organisées pour récolter des fonds (brocantes, marché du monde...). Et les missions en Guinée sont ensuite financées par l'AKGN et réalisées sur place, sous l'œil bienveillant de l'ADK, partenaire de l'AKGN.

Pour mener ses missions, l'AKGN a besoin de s'entourer de compétences d'artisans ou autres professionnelles. Franck évoque de nouveaux projets que l'association pourraient envisager tel que la gestion des déchets, l'assainissement, la récupération et le stockage de l'eau de pluie par exemple.

1. Rapport moral 2012

Franck présente les actions menées en France et en Guinée au cours de l'année 2012. Ces deux rapports détaillés sont distribués à chaque membre présent.

Franck expose le rapport des actions en France rédigé par Charles ADAM, excusé à la séance. Ce qu'il faut retenir :

- la conférence et la projection d'un documentaire en présence de Nadine BARI,
- l'action « bol de riz » qui sensibilisent chaque année les élèves de l'Ecole Saint-Pierre. Le « bol de riz » est un déjeuner à la cantine de l'école où les élèves se voient servir un bol de riz et une pomme, au tarif normal d'un repas à la cantine. La différence de coût est versée en don à l'AKGN. Cette année encore 180 élèves ont répondu présents.
- les 2 brocantes et le marché du monde solidaire,
- la mise à jour du blog de l'association.

Pour plus de détail, le rapport « actions en France année 2012 » est joint en annexe.

Franck présente ensuite les actions menées en Guinée en 2012 :

- le micro-crédit
L'AKGN a mis à disposition la somme de 10 000 € qui ont permis de financer 17 projets dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture. Le constat est un bon fonctionnement depuis la mise en place d'un comité chargé d'analyser les demandes de financement et d'accorder les crédits. Le bilan est globalement positif, malgré des retards dans les remboursements. Face à cette situation, l'AKGN a décidé de

ne pas réinjecter de crédit supplémentaire pour l'instant, de réduire les taux d'intérêt et de relancer les emprunteurs pour les inciter à rembourser.

- La santé

Franck cède la parole à Marie-Christine ELMERICH, vice-présidente. Marie-Christine fait un bref rappel des actions menées dans le domaine de la santé depuis la création de l'association. Ces missions, initiées par le Dr Patrick HELLUY, membre présent, ont consisté à sensibiliser la population et développer des actions de préventions avec l'aide des médecins guinéens (Dr BARRY et BALDE) et l'Acauped. A titre indicatif, l'Acauped est un organisme de développement et de formation, créé par un médecin français et basé à Mamou près de Kankalabé.

Ainsi, 1 centre de santé et 6 postes de santé ont vu le jour. L'AKGN a financé ces créations de l'aménagement, l'apport de matériel à l'affectation des chefs de poste, dont elle finance partiellement les salaires. L'AKGN a signé une convention avec l'ADK pour prévoir la participation financière au paiement des salaires des chefs de poste et garantir leur maintien en poste, ce qui n'est pas simple car les chefs de poste sont régis par la direction préfectorale, qui dépend elle-même du Ministère de la santé. Les chefs de poste peuvent donc être mutés par décision préfectorale sans que l'association ne puisse intervenir.

En 2012, l'investissement s'est élevé à 1 600 € dont la grande partie a été la rémunération du chef du centre et celle de 4 chefs de poste, du gardien, du responsable du point de vente de médicaments, de la matrone du centre de Kankalabé et le versement d'une prime du meilleur infirmier de l'année, par rapport à la tenue du poste et au comportement de l'infirmier dans son travail.

Au cours de sa mission sur place en avril 2012, l'AKGN a vérifié la tenue des postes de santé, a consulté les registres, a vérifié le bon fonctionnement et a écouté les avis de la population. La synthèse de ces éléments a amené l'AKGN à un projet de formation des chefs de poste. Cette formation n'a pas pu avoir lieu en 2012 suite au départ de certains chefs de poste. Elle aura donc lieu en 2013. La formation est actuellement en cours de formalisation auprès de l'Acauped. Une des missions qui pourrait être confiée à Sandrine RECEVEUR et Coralie GALY, en fin d'année 2013, serait l'évaluation de cette formation.

- L'accès durable à l'eau potable

Franck reprend la parole pour rappeler que la sous-préfecture compte 50 forages et des puits simples souvent en mauvais état ou qui tarissent pendant la saison sèche pour une population estimée à 20 000 habitants. L'objectif est de permettre à la population un accès durable à l'eau potable.

En 2011 l'AKGN a financé la réparation de 13 pompes et la remise en service des forages qui ne fonctionnaient plus. Parallèlement a été mise en place une convention permettant la mutualisation des moyens financiers entre les différents points d'eau et la pérennisation de tous les forages. Au cours de sa mission sur place en avril 2012, l'AKGN a constaté que la convention était bien respectée. Cependant, face aux besoins, l'AKGN doit poursuivre son action et a donc organisé un recensement des points d'eau. Un questionnaire a été rédigé et a été distribué par les jeunes guinéens dans les villages. L'analyse de ce recensement a mené l'AKGN à élaborer un projet de réhabilitation de 11 puits, pour un montant de 15 000 €. Franck précise qu'un forage coûte entre 10 000 et 15 000 € et que la réparation d'une pompe permet d'alimenter en eau jusqu'à 1500 personnes.

Grâce à l'intervention de généreux donateurs, les travaux pourront débuter très prochainement en 2013. Parallèlement, un avis a été demandé à l'association Aquassistance sur l'aspect technique des travaux.

- Le reboisement

Il s'agit d'un nouveau projet créé en 2012 par l'AKGN et l'union des groupements des planteurs. Le bois est utile en Guinée pour le feu, la cuisine et la fabrication de meubles. L'intérêt de cette mission se retrouve au niveau de la formation, de l'apprentissage (école forestière), du travail immédiat, sans oublier l'intérêt économique et écologique. Pour la première fois, les Guinéens pensent aux générations futures en projetant de reboiser des terrains déforestés sur le long terme. En 2012, l'AKGN a accompagné un projet de reboisement de 15 ha. 35 000 plants ont été plantés dans 15 parcelles de 1 ha. L'exploitation pourra se faire au bout de 15 ans. Ce projet a été financé par Filor Avocats suite à la réalisation de son bilan carbone. Cette même société a renouvelé son don en 2013 pour permettre la réalisation d'un projet équivalent.

Une évaluation de ces plantations aura lieu au cours de la mission sur place en novembre 2013.

- Les panneaux solaires

Le projet initial de l'AKGN a été l'électrification de l'ADK et des postes de santé, et la mise en place d'une convention pour financer une visite annuelle des équipements et leur réparation éventuelle.

Constat en 2012 : les réparations ne sont pas faites par faute de moyens. Il est donc nécessaire de fiabiliser l'existant et améliorer l'installation solaire sur le bâtiment ADK.

Il est prévu en 2013 de faire intervenir sur place un opérateur local. Une demande d'aide a été adressée à Electriciens sans frontières (ESF).

- L'éducation

L'intervention de l'AKGN se situe au niveau de parrainage d'élèves de la Sœur Célestine à Dalaba. L'AKGN a permis de financer la scolarité de 40 enfants. L'argent permet de payer les fournitures scolaires, l'uniforme des élèves, ainsi qu'une partie des salaires des enseignants. Fort de son succès, la Sœur a ouvert cette année un collège pour permettre aux enfants scolarisés en primaire de poursuivre leur scolarité. Les montants des parrainages ont été réajustés à 40 € pour un enfant en primaire et à 60 € pour un élève du collège.

Au cours de sa mission en avril 2012, l'AKGN a pu rencontrer les enseignants qui ont fait part de leur besoin. Ils souhaiteraient notamment avoir des supports de formation pour les enseignants.

Le rapport détaillé de ses missions est joint en annexe.

Franck soumet le rapport moral 2012 à l'approbation des membres présents.

↳ **Le rapport moral 2012 est approuvé à l'unanimité.**

2. Bilan financier 2012

Laure BARTHELEMY, Trésorière, présente à l'aide d'un tableau le bilan financier 2012. Ce bilan fait état :

- des recettes pour un montant de 24 045 €,
- des dépenses pour un montant de 15 650 €,
- des frais engagés transformés en dons d'un montant de 3 400 €.

Le solde 2012 est positif de 8 389 €, ce qui porte le montant des sommes disponibles à 41 000 €.

Cécile DE LOGIVIERE, commissaire aux comptes, a procédé au contrôle des comptes de l'AKGN, de la tenue des livres et de la variation de la trésorerie entre deux exercices.

Elle souligne que le montant des sommes disponibles est important compte tenu du report de plusieurs travaux de 2012 à 2013. Les sommes vont prochainement être investies.

Elle tient également à féliciter l'association pour la tenue de ses comptes.

Franck soumet le bilan financier 2012 à l'approbation des membres présents.

↳ **Le bilan financier 2012 est approuvé à l'unanimité.**

3. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

L'AKGN procède au renouvellement de son Conseil d'Administration.

Les 12 membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 3 ans.

Sont sortants en 2013 :

- Marie-Christine ELMERICH,
- Moutzi D'ORNANT,
- Charles ADAM.

Ces 3 membres ont souhaité renouveler leur mandat.

Mireille DESORMEAUX a souhaité démissionner du Conseil d'Administration.

Nathalie HECKEL et Chantal REMY se portent candidates.

L'Association a, à l'unanimité, élu le Conseil d'Administration dont la composition est la suivante :

- Monsieur Franck BRANCALEONI, président,
- Madame Marie-Christine ELMERICH, vice-présidente,
- Madame Laure BARTHELEMY, trésorière
- Monsieur Charles ADAM, trésorier adjoint,
- Madame Nathalie HECKEL, secrétaire,
- Madame Marie-Marguerite D'ORNANT, déléguée aux manifestations,
- Monsieur Gilles FERQUEL, délégué à l'envoi de matériels,
- Monsieur Patrick HELLUY, délégué à la santé,
- Madame Claudine LEFER, déléguée aux écoles,
- Monsieur Jacques LENFANT, délégué aux brocantes,
- Madame Nicole MICHAUT, déléguée aux manifestations,
- Madame Marie NEYHOUSER, déléguée aux écoles.

La répartition des fonctions pourra être revue lors d'une prochaine réunion du bureau.

4. Questions diverses

- Montant de la cotisation annuelle

Franck propose que la cotisation annuelle soit augmentée à 20 €. L'ensemble des membres présents est d'accord. Ce montant sera appliqué à partir de 2014.

- Collecte d'objets sauf vêtements pour la brocante Saint-Sébastien du 1^{er} juin 2013.

- Retour voyage à Conakry

Brigitte et Gilles FERQUEL, de retour de Guinée, font part de la situation à Conakry. Des tensions persistent entre les Peuls et les Malinkés. La situation politique est agitée et la population attend les élections législatives, annoncées pour le mois de juin. La situation économique est très grave et un climat d'insécurité est menaçant.

Au cours de leur séjour, des manifestations ont eu lieu et il était impossible de sortir : l'armée tire sur les manifestants, les délinquants trainent dans les rues et des pillages ont lieu. Une manifestation très importante de femmes a même eu lieu le 27 février dernier où elles demandaient la paix.

La population craint une guerre civile.

Gilles confirme les besoins en eau et en électricité qui rendent plus difficile encore les conditions de vie, mais il tient à souligner que cela n'enlève en rien la joie et le sourire des Guinéens, ainsi que leur générosité.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Séance du jeudi 4 avril 2013

PROCES VERBAL

L'Association Kankalabé Guinée Nancy s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 4 avril 2013 à 19 heures, à l'hôtel Ibis Vandoeuvre les Nancy (54500).

Etaient présents ou représentés par procuration (7) :

M. ADAM Charles représenté par le président
Mme BARTHELEMY Laure
M. BRANCALEONI Franck
M. BRANCALEONI Nicolas
M. BUFFET Benoît représenté par la trésorière
Mme DELBOUYS Marcelle représentée par la secrétaire
Mme DESORMEAUX Mireille
M. DIALLO Mamadou représenté par Mme HELLUY
Mme D'ORNANT Marie-Marguerite
Mme ELMERICH Marie-Christine
Mme FERQUEL Brigitte
M. FERQUEL Gilles
M. FOUQUET Jacques
M. GODARD Jean représenté par le président
M. GROSJEAN Claude représenté par le président
Mme HECKEL Nathalie
Mme HELLUY Véronique
M. HELLUY Patrick
Mme LEFER Claudine
M. LOTH François représenté par Mme HELLUY
Mme MICHAUT Nicole
Mme NEYHOUSER Marie
Mme REMY Chantal
M. SIMONET Georges

Etaient excusés :

Mme BECQUER Anne-Marie
Mme BRANCALEONI Caroline
M. CASTET André
Baron DE RAVINEL Etienne
Mme GIGON Bernadette
Mme HENRION Christiane
M. LENFANT Jacques
Mme PALANDRI Lina
M. PETITGAND Jean
M. PROVENZANO Angelo
M. TARTE Pierre
M. VELTER Christian
M. VITU André

Invités :

Mme DE LOGIVIERE Cécile
Mme GALY Coralie
Mme RECEVEUR Sandrine

1. Changement de siège

L'Association a décidé, à l'unanimité, de modifier son siège. La nouvelle adresse est la suivante :

Chez Franck BRANCALEONI
10 boulevard Charles V
54000 NANCY

L'article 3 des statuts de l'Association a été modifié dans ce sens.

2. Composition du Conseil d'Administration

L'Association a décidé, à l'unanimité, de modifier la composition du Conseil d'Administration. La composition suivante a été retenue :

- 1 président,
- 1 vice-président remplaçant en cas de nécessité le président,
- 1 trésorier,
- 1 trésorier adjoint,
- 1 secrétaire,
- 6 à 8 délégués.

L'article 9 des statuts de l'Association a été modifié dans ce sens.

L'ensemble de ces modifications fera l'objet de déclarations à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Pour mémoire :

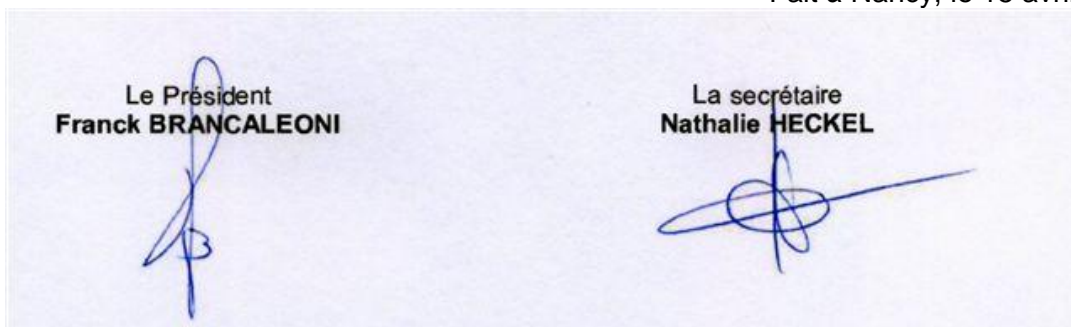
Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;

Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;

Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Fait à Nancy, le 15 avril 2013



Le Président
Franck BRANCALEONI

La secrétaire
Nathalie HECKEL

ANNEXES



Actions en France année 2012

La sensibilisation à l'Afrique auprès des enfants de l'école privée St Pierre s'est déroulée en trois matinées successives (mercredi, jeudi, vendredi début avril.) Sept classes ont vu le diaporama de la mission 2011 et les vues de la visite de Saïdou dans l'école. Des contes ont été dits, et des textes lus « la Case » ainsi que « les Couleurs de l'Afrique », « les Filous », « le Père égoïste ».

Goûter confiture de papaye et de goyave en maternelle. Remise par l'école d'un chèque « Bol de riz » avec des chants et un poème dit par les Grands.

Le montant a permis de payer l'inscription et la scolarité (six ans) de deux enfants à l'école de la sœur Célestine : Sidibé Djanfarou et Bangoura David.

Au mois de mai, l'Association « Souches » à qui nous avons présenté les actions de l'AKGN nous a fait un don permettant d'inscrire et scolariser : Aïssatou Diallo, Ibrahima Diakité et Fatoumata Binta Diallo.

Comme les prix des scolarisations ont changé pour la rentrée 2012, nous avons pris sur la réserve pour compenser l'augmentation.

L'AKGN comme elle l'a fait plusieurs fois était présente mais sans prendre de stand à la fête africaine de Sampigny dans la Meuse. De nombreux africains, conteurs, musiciens, artisans sont accueillis là par une association originale chaque deux ans.

Les deux brocantes ont encore trouvé leurs vendeurs et leurs acheteurs le 2 juin et le 2 septembre mettant en valeur les objets donnés. C'est toute une chaîne qui se forme chaque fois. Les personnes de la paroisse sont heureuses de connaître les réalisations en Guinée mais cette année, il n'a pas été possible de présenter la dernière mission.

Suite à un courrier de M. Kouyaté de retour de Koumana, nous avons trouvé l'adresse d'un responsable de Kankan sur la culture en vue de fournir de l'huile énergétique mais ce fut sans réponse.

Le jeudi 20 septembre l'AKGN a organisé une conférence avec projection du documentaire sur la disparition du mari de Nadine Bari pendant le régime de Sékou Touré. Nadine Bari était présente ainsi que Amadou Diallo, tous deux ont bien connu cette époque. La réunion ouverte à tous était suivie d'un apéritif et buffet. Cette soirée a été un temps fort de l'année.

Dans la deuxième partie de la réunion de travail du 25 octobre, nous avons mené une petite fête en l'honneur des premiers adhérents de l'AKGN, celles de la première heure qui ont présenté leur entrée dans l'association et bien sûr les fondateurs, Véronique toujours épaulée par Patrick.

Enfin, je pense qu'on a remarqué le dépoussiérage et la mise à jour du blog de l'association qui va devenir un moyen de tenir au courant de nos actions toutes les personnes qui le désirent et celles qui ont manqué une réunion et veulent se raccrocher

Le Marché du Monde solidaire était cette année samedi 17 et dimanche 18 novembre toujours aussi agréable d'ambiance, nous avons comme tract « rejoignez-nous » mais souvent la parole prend le dessus. Nous avons surtout des tissus de nos artisans, en particulier des nappes.



RAPPORT D'ACTIVITE – GUINEE 2012

Sur l'année 2012 nous avons continué les actions qui se poursuivent depuis plusieurs années sur KANKALABE et nous avons initié une action de reboisement en lien avec l'Union des Groupements des Planteurs de Kankalabé.

Les activités sur KOUMANA n'ont pas pu reprendre faute d'appui de responsables locaux ou d'une ONG partenaire sur place. L'éloignement de KOUMANA est également une difficulté car elle rend difficile tout déplacement dans la sous-préfecture.

Nous avons échangé avec FANTA MADY KOUYATE ami proche de l'AKGN et originaire de KOUMANA mais nous avons dû l'informer de notre constat qui nous conduit à mettre provisoirement en suspend notre soutien à cette sous-préfecture de Haute Guinée à laquelle l'AKGN reste très liée après plusieurs décennies de partenariat.

ACTIONS 2012 A KANKALABE

- Le micro-crédit

Près de 10.000 € ont été investis depuis 2008 dans cette action qui présente l'immense intérêt de mettre à disposition de petits acteurs économiques locaux de petites sommes d'argent pour développer leur activité sans que ces mises à disposition soient à fonds perdus puisqu'il s'agit de prêts.

Les sommes remboursées par les personnes soutenues sont réinjectées dans l'économie locale et les intérêts demandés aux emprunteurs permettent de couvrir les frais de fonctionnement du dispositif mis en place. Cette activité permet également de responsabiliser et de former à la gestion, nos partenaires locaux l'ONG ADK et notre coordinateur chef du projet micro-crédit Mamadou Saïdou BALDE.

Sur l'année 2012, le micro crédit que nous avons mis en place a financé 17 projets.

Les sommes prêtées vont de 1.400.000 à 7.000.000 francs guinéens (150 à 750 €). Les durées vont de 5 à 12 mois et les financements interviennent dans les secteurs du commerce (achat de produits divers commercialisés dans les marchés hebdomadaires), de l'artisanat (teinturières, couturiers, menuisiers notamment), de l'agriculture (mise en culture, achat d'animaux de ferme).

Début 2013, nous avons octroyé un crédit pour contribuer au financement de production d'électricité dans Kankalabé Centre.

Il s'agit d'un projet d'une certaine envergure puisque d'un coût de l'ordre de 115 M de FG (12.000 €) dont 8,5 M (900 €) de FG avancés par notre micro crédit pour une première tranche et 15 M (1.600 €) de FG prévus pour une 2^{ème} tranche.

Nous avons versé un montant de 2.500 € sur l'année 2012 et le cumul des sommes versées depuis l'origine et encore disponibles au 31 décembre 2012 s'élève à 92 M de FG (près de 10.000 €).

- La santé

L'AKGN appuie depuis plusieurs années les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » que nous avons élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré, ce qui représente 205 000 FG par agent et par mois (tx : 1 euro= 9500gnf).

Les communautés villageoises de ces districts assurent le complément des autres 50% (excepté pour Gobiré qui a obtenu un délai jusqu'au 1er juillet 2012).

Les salaires des chefs de postes de Séfouré, Teliwal sont versés par l'Etat depuis le 1er janvier 2012.

L'AKGN verse indépendamment de la convention toujours au centre de santé les salaires du gardien, du responsable du point de vente et de la matrone soit 4 500 000 FG par an ainsi que la prime du meilleur infirmier soit 750 000 FG par an.

Au total, le budget pour cette action dans la santé a représenté un montant de l'ordre de 1.600 € en 2012.

Un plan de formation des chefs des postes de santé de Kankalabé a également été préparé sur l'année 2012 en partenariat avec l'ACAUPED ONG française installée à Mamou.

Son lancement a cependant été décalé sur l'année 2013 du fait de la vacance de certains postes à la fin de l'année.

- L'accès durable à l'eau potable

Nous avons mené un travail de fond en 2012 sur ce sujet.

Lors de la mission menée en avril 2012, nous nous sommes assurés du correct fonctionnement de la convention qui a organisé la mutualisation des fonds destinés à la réparation des pompes installées.

Nous avons fait un recensement des points d'eaux existants dans tous les districts afin d'identifier ceux qui sont en mauvais état mais qu'il serait efficace de réhabiliter parce qu'ils peuvent permettre l'approvisionnement en eau même en saison sèche.

Après avoir reçu un rapport circonstancié et appuyé de photos, réalisé par notre coordinateur local, nous avons retenu 11 points d'eau à réparer et à assainir.

Nous avons demandé des devis et trouvé des financements d'une institution privée et de personnes physiques.

L'action préparée en 2012 sera menée en 2013 et son coût devrait être de l'ordre de 15.000 €.

- Reboisement

L'action a été menée avec l'appui d'un financeur privé soucieux de compenser les émissions de CO2 qu'il produit dans son activité économique en France.

A Kankalabé le reboisement est utile à plus d'un titre :

- à court terme il permet aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Elle procure par ailleurs une activité aux membres des groupements
- Au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et elle a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire.
- A moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bucherons et d'une manière générale de toute l'activité qui tourne autour du bois.

Sur 2012 ce sont 15 ha soit 15 parcelles de 1 ha qui ont été reboisées

Pour optimiser cette action, il faut qu'elle puisse se renouveler tous les ans de sorte que dans quelques années, l'exploitation du bois ne remette pas les terrains dans la situation proche de celle dans laquelle ils se trouvaient avant l'opération (des arbres locaux sont toutefois également plantés à des fins exclusivement écologiques).

Le coût de l'opération réalisée en 2012 a été de 5.500 €.

Une nouvelle opération d'une ampleur à peu près équivalente vient d'être engagée.

- **Panneaux solaires**

Nous avons constaté l'état de fonctionnement des installations mises en place en 2010 et 2011 et vérifié que le fond créé par les acteurs locaux pour en permettre l'entretien fonctionnait correctement.

Suite à notre mission de 2012 nous avons pris conscience qu'il fallait augmenter la fiabilité de l'existant (fragilité et manque de sécurité) et améliorer l'installation solaire sur le bâtiment de l'ONG ADK qui est primordiale pour permettre à notre partenaire de travailler dans des conditions optimales.

Nous avons pris un premier contact avec l'association Electriciens Sans Frontière à notre retour en France pour voir s'ils pouvaient nous faire bénéficier de leur expérience et essayer de faire intervenir pour un diagnostic un opérateur de Conakry fiable (SES PLUS) sans résultat concret à ce jour.